



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>92475</b>	De <b>Mme Michèle Tabarot</b> ( Les Républicains - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement secondaire	<b>Tête d'analyse</b> >secteur public	<b>Analyse</b> > sécurité. incidents graves. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>19/01/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nombre d'incidents graves signalés dans les collèges et lycées publics pour l'année 2014-2015. Si le taux moyen est annoncé stable, plusieurs indicateurs doivent particulièrement retenir l'attention s'agissant, d'une part, des violences verbales dont plus de la moitié concernent les professeurs et, d'autre part, la consommation de stupéfiants qui représente désormais 10 % des faits signalés dans les lycées, contre 4 % il y a trois ans. Il convient aussi de relever que 5 % des établissements concentrent à eux-seuls près du quart des incidents graves. Aussi, elle souhaite savoir ce que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour enrayer ces évolutions très préoccupantes.